

MAIRIE

de



THIVERVAL-GRIGNON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 14 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze mars à 19h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rémi LUCET.

Étaient présents : Rémi LUCET, Liliane BAYANO, Daniel BOSSE, Didier BRILLANT, Michel BUXERAUD, Hélène CÔME, Marie GARCIA, Nadine GOHARD, Sandrine JOURNE, Catherine LANEN, Laurent MEULENYSER, Bertrand VACHETTE et Laurence VAUVERT.
M. Jason REGNIER donne pouvoir à Mme Marie GARCIA

Monsieur le maire ouvre la séance à 19h33 constatant que le quorum est atteint.

Il propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour, à savoir :

- la convention de délégation de l'accueil péri et extrascolaire avec les chaperons rouges
-

ORDRE DU JOUR :

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 20 février 2019

Le compte rendu du Conseil Municipal du 24 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

2. Convention de délégation de l'accueil péri et extrascolaire avec les chaperons rouges (point ajouté)

Monsieur le maire explique qu'il s'agit de l'autoriser à signer la convention de délégation de l'accueil péri et extrascolaire avec les chaperons rouges, pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette délibération

3. Approbation du rapport de la CLECT (CCCY)

Par délibération n°19-002 en date du 13 février 2019, la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines a pris acte du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Les communes membres sont invitées à se prononcer sur ce rapport dans un délai de 3 mois à

compter de la notification. Pour la commune de Thiverval-Grignon , le montant de cette compensation provisoire s'élève à **639 209,27, €**.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette délibération

4. Débat d'Orientation Budgétaire

Il s'agit de débattre des orientations budgétaires 2019, au regard de la diminution de la ressource.

M. le maire a recensé les activités ou actions sur lesquelles le conseil municipal pourrait agir et a demandé à ses membres de classer individuellement chaque item par ordre de priorité.

Ce classement, sans être un choix définitif ni un ordre établi de priorités, permet d'avoir une vision global du CM pour établir certaines priorités budgétaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.
Prochain conseil municipal prévu le jeudi 11 avril 2019 (vote du budget)